



CAPN DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2024

EXAMEN DE SITUATION DES CONTRÔLEUR.EUSE.S STAGIAIRES ET DES CONTRACTUEL.LE.S EN SITUATION DE HANDICAP 2023/2024

Tout d'abord, nous adressons nos félicitations à l'ensemble des collègues ayant validé leur cycle de formation et avons également une pensée émue pour nos trois collègues disparus cette année

LECTURE DES DÉCLARATIONS LIMINAIRES :

La CGT Finances publiques dénonce le coup de force d'Emmanuel Macron suite aux résultats des élections législatives.

La CGT Finances publiques a revendiqué l'augmentation des salaires du privé, du point d'indice des fonctionnaires et des pensions de retraite, l'égalité salariale entre femmes et hommes, l'abrogation de la réforme des retraites, la rénovation et l'investissement dans les services publics partout sur le territoire, la défense et le développement de l'emploi industriel compatible avec les défis environnementaux.

Nous avons également abordé les problématiques de logements des stagiaires et la nécessaire signature de nouvelles conventions avec des bailleurs privés et/ou public, ainsi que l'urgence d'une augmentation de l'indemnité de stage, qui ne peut plus actuellement couvrir l'ensemble des frais liés à la scolarité. Cette indemnité n'a pas été revalorisée depuis 2006.

Nous avons également dénoncé à nouveau le reclassement tardif des collègues qui ne verront leur situation régularisée qu'en février-mars 2025. Pendant plus de 5 mois, c'est une perte financière importante pour de nombreux collègues.

Nous avons également réclamé un groupe de travail afin de mettre en œuvre à la DGFIP la déclinaison de l'accord ministériel sur le handicap signé en juin 2024. Nous avons lors de la précédente CAP de non-titularisation fait un focus important sur les difficultés rencontrées par nos collègues atteints d'un handicap « invisible » ou « cognitif » lors de la scolarité et en particulier lors du stage pratique probatoire. C'est le travail qui doit s'adapter au handicap et non l'inverse. Cette situation perdure comme nous avons pu le constater lors de l'évocation des dossiers cette année.

A L'ISSUE DE LA LECTURE DES DÉCLARATIONS LIMINAIRES, L'ADMINISTRATION A RÉPONDU À QUELQUES-UNS DE NOS PROPOS :

L'Administration indique ne pas pouvoir apporter de réponse s'agissant des problématiques n'étant pas de leur compétence et faire remonter ces dernières à la Directrice, Mme Verdier.

S'AGISSANT DES LOGEMENTS DES STAGIAIRES

La direction a indiqué qu'elle n'a plus connaissance de stagiaires sans logement et que toutes les situations étaient réglées. Les promotions importantes de ces dernières années couplé à la tenue des JO ont généré des tensions sur les logements, l'administration le reconnaît. Des contacts avancés sont en cours pour la signature de nouvelles conventions. Pour la 1^{re} fois, l'établissement de Clermont-Ferrand est complet et des stagiaires ont été renvoyés vers les bailleurs privés.



👉 NOTRE ANALYSE : comme évoqué lors de la lecture de notre déclaration liminaire, il est urgent que l'administration signe de nouvelles conventions avec des bailleurs, notamment pour l'établissement de Noisy-le-Grand pour lequel il n'y a pas de logements dédiés aux stagiaires.

SUR LE 4+1 ET LA FORMATION EN DISTANCIEL :

La direction indique que le 4+1 est la trajectoire prise par l'école car il existe un besoin d'accueillir d'avantage de stagiaires. Le bilan est par ailleurs positif après retour des stagiaires.

Libérer les lundis matin et les vendredis après-midi n'est pas envisageable pour l'administration : « ça ne colle pas du tout avec la formation que l'ENFIP veut délivrer ».

Nous avons à nouveau réclamé d'avoir communication de ces bilans.

Notre analyse : la CGT reste attachée aux cours en présentiel et d'autres solutions que le 4+1 existent, notamment recrutement d'enseignants, aménagement de nouveaux locaux... La formation telle qu'elle était dispensée avant, de septembre à mai, permettait un enseignement moins dense et plus étalé dans le temps et une meilleure conciliation avec la vie privée des stagiaires.

CONCERNANT NOTRE REVENDICATION DE DÉBUT DE SCOLARITÉ FIXÉE AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Pas de réponse à part nous dire que la demande sera remontée.

Enfin concernant le stage probatoire, la direction de l'ENFIP indique qu'il a surtout vocation à vérifier le savoir-être dans un cadre collectif et que le chiffre des collègues ne validant par leur stage pratique probatoire est stable.

Notre analyse : nous n'avons eu aucune réponse concrète de l'administration sur ce point. Nous continuons donc à revendiquer le début de la scolarité au 1^{er} septembre, l'exercice du stage pratique sur la direction d'origine du stagiaire ainsi que l'abandon des nouvelles modalités d'affectation.

LES DOSSIERS DE NON-TITULARISATION

La séance s'est poursuivie par l'évocation de 25 dossiers de non-titularisation de contrôleurs stagiaires, dont la défense était assurée par la CGT Finances publiques pour 6 d'entre eux.

Nous avons demandé pour chacun des dossiers le bénéfice de la seconde chance, ce qui a été accepté pour la majorité d'entre eux mais malheureusement pas la totalité.

Afin que les agent.e.s ne se retrouvent jamais seul.e.s et désarmé.e.s face à l'Administration, la CGT Finances publiques répondra toujours présente pour défendre leurs intérêts individuels dans un cadre collectif.